
Oman Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2025

Résumé exécutif

Le Mozambique a continué à renforcer son cadre législatif, en intégrant les principales mesures de conservation de la CTOI dans la réglementation nationale. Toutes les tortues marines, les mammifères marins, les raies mobulidés et plusieurs espèces de requins sont entièrement protégés, avec des limites strictes de taille minimale et une interdiction nationale du finning des requins. Le prochain Plan d'action national pour les requins et les raies (2025-2029) consolide les efforts multisectoriels visant à améliorer la gestion et la déclaration des requins. La couverture par les observateurs reste active dans les flottes semi-industrielles et industrielles, bien qu'elle soit limitée par l'absence d'opérations nationales de pêche à la palangre. Aucune interaction avec des tortues ou des oiseaux marins n'a été enregistrée en 2024. Les systèmes de collecte de données dans les pêcheries artisanales, semi-industrielles, industrielles et récréatives sont opérationnels, avec un renforcement de la vérification des journaux de bord et des contrôles croisés pour les flottes étrangères. Les programmes de recherche nationaux en cours soutiennent la gestion écosystémique et améliorent la conformité aux exigences scientifiques de la CTOI.